

Chevallier, Lucien (18.-19. ; compositeur). [Berceuse. Op. 65]Berceuse pour piano : op. 65. cop. 1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LUCIEN CHEVAILLIER



C.193.

BERCEUSE

POUR PIANO

Prix net : 6.00

ÉDITIONS MAURICE SENART
20, RUE DU DRAGON - PARIS

Tous droits d'exécution, de reproduction, de traduction et d'arrangements
réservés pour tous pays y compris la Suède, la Norvège et le Danemark.

Copyright 1933, by Éditions Maurice Senart - Paris

Paris - Imprimerie Française de Musique
E. M. S. 8.565 - I. F. M. 11.644



BERCEUSE

pour Piano

Lucien CHEVAILLIER

Op. 65

Très lent, très enveloppé, très doux

PIANO *pp*

The musical score is written for piano and consists of five systems of music. The first system is marked "Très lent, très enveloppé, très doux" and "pp". The second system features a triplet in the right hand and an 8-measure rest in the left hand. The third system continues the melodic and harmonic development. The fourth system shows a change in tempo and dynamics, with "rall." and "a Tempo" markings. The fifth system concludes with a "p" dynamic marking and a "f" dynamic marking.

First system of musical notation, consisting of a treble and bass staff. The treble staff contains a melodic line with slurs and accents. The bass staff contains a harmonic accompaniment with chords and single notes.

Second system of musical notation, consisting of a treble and bass staff. The treble staff features a melodic line with a *riten. molto* marking. The bass staff provides harmonic support.

Third system of musical notation, consisting of a treble and bass staff. The treble staff has a melodic line with a *a Tempo* marking. The bass staff contains a steady accompaniment.

Fourth system of musical notation, consisting of a treble and bass staff. The treble staff has a melodic line with a *poco rit.* marking. The bass staff has a more active accompaniment.

Fifth system of musical notation, consisting of a treble and bass staff. The treble staff has a melodic line with a *a Tempo* marking and a *ppp* dynamic marking. The bass staff has a simple accompaniment.

